

# ÉTUDIANT: UN MÉTIER



# EN MUTATION

CAROLE PARODI



---

Réforme de Bologne, mobilité, rapport aux études, au travail rémunéré ou au logement sont quelques-uns des grands thèmes abordés par l'enquête «Etudiants 2006». Aperçu des principaux résultats

---

La majorité des étudiants estime que l'enseignement à distance ne mérite pas d'être développé. Pourtant, les nouvelles technologies peuvent enrichir l'apprentissage et toucher des populations jusqu'ici exclues de la formation

---

L'alma mater forme des légions d'étudiants dont elle perd la trace dès la fin de leurs études. Garder le contact avec les anciens peut toutefois comporter plusieurs avantages

Dossier réalisé par Vincent Monnet et Anton Vos

# SATISFAITS, MAIS INQUIETS !

Réforme de Bologne, mobilité, rapport aux études, au travail rémunéré ou au logement sont quelques-uns des grands thèmes abordés par l'enquête «Etudiants 2006». Aperçu des principaux résultats

Le «métier» d'étudiant n'est plus ce qu'il était. En quelques décennies, l'avènement d'Internet, la réforme de Bologne, le développement de la mobilité, les modifications du calendrier académique, le durcissement du marché du travail ou la raréfaction des bourses (moins 10% en huit ans) ont profondément modifié le quotidien des universitaires. Afin de mieux cerner leurs besoins, mais aussi d'évaluer la pertinence des enseignements proposés, de comprendre les raisons des échecs et des réorientations en cours de cursus, d'ouvrir des pistes de réflexion nouvelles pour le développement de la formation continue, l'Université de Genève mène des enquêtes ponctuelles depuis le début des années 1990 (lire ci-contre). *«Ce type de démarche constitue un élément essentiel dans la gestion d'une université moderne, au sens où notre offre de formation, notre politique et nos actions – particulièrement en situation de «concurrency» – doivent passer par une connaissance documentée, chiffrée, des conditions de vie, des projets, des attentes, des difficultés et satisfactions de nos étudiants»,* confirme le professeur Yves Flückiger, vice-recteur responsable de la formation et des relations internationales.

Dernier volet en date, «Etudiants 2006», dont les résultats ont été présentés cet automne, innove tout d'abord sur la forme. En effet, l'enquête sera désormais reconduite chaque année auprès du même échantillon d'étudiants, qui sera ainsi suivi de son entrée à l'UNIGE à ses premiers pas dans la vie professionnelle.

## LA FIN D'UN MODÈLE

Sur le fond, l'enquête montre que si 90% des usagers de l'UNIGE se disent globalement satisfaits de leurs études, ils demeurent plutôt méfiants à l'égard de la réforme de Bologne et très sceptiques vis-à-vis de l'enseignement à distance. Consacrant un nombre stable d'heures à leurs études (une trentaine par semaine en moyenne), les universitaires d'aujourd'hui sont en moyenne plus âgés que leurs prédécesseurs (23,7% d'étudiants de plus de 21 ans en 1990, contre 34,1% en

JACQUES ERARD



L'enquête montre que 90% des usagers de l'UNIGE se disent globalement satisfaits de leurs études

2006). Ils exercent plus fréquemment une activité rémunérée en dehors de leurs études (86% des 3<sup>e</sup> année aujourd'hui, contre 69% en 1990) et demeurent plus longtemps sur les bancs de l'Académie.

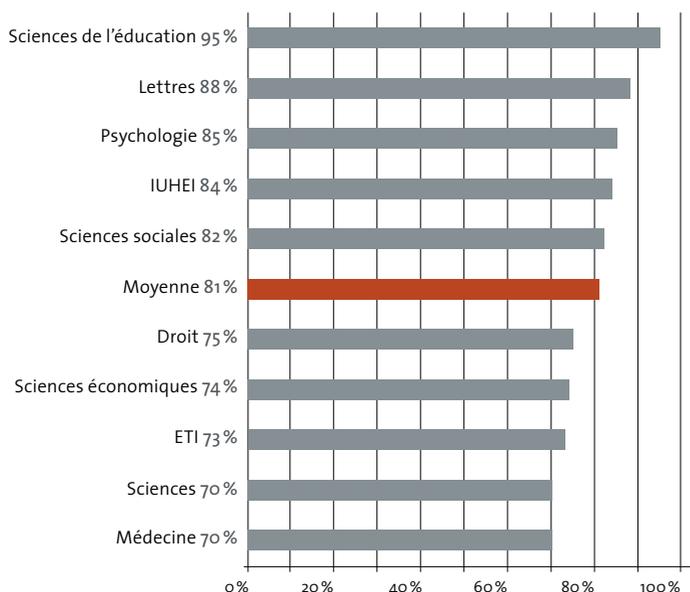
«Traditionnellement, la fin des études représentait un moment charnière entre jeunesse et âge adulte, explique Jean-François Stassen, membre de l'Observatoire de la vie étudiante et coauteur du rapport "Etudiants 2006". Trois autres moments, souvent très proches sur le plan chronologique, marquaient ce passage: l'entrée sur le marché de l'emploi à la sortie du domicile parental et l'installation en couple. Or, aujourd'hui, ces transitions sont de moins en moins simultanées. Elles ont tendance à s'étaler davantage dans le temps et sont vécues selon de nouvelles modalités.» Les étudiants sont ainsi de plus en plus nombreux à choisir de quitter le nid parental durant leurs études (50% des 1<sup>ère</sup> année en 2006 contre 30% en 1990) ou à tenter l'expérience de la colocation tout en exerçant une activité rémunérée en dehors de leurs études. Près d'un

quart des étudiants de l'Université de Genève parvient ainsi à se débrouiller sans aide financière parentale. «Loin de constituer une entrave à leurs études, l'acquisition d'une certaine autonomie pousse les étudiants à se prendre en main de façon plus volontariste, ajoute Jean-François Stassen. Ainsi, malgré des contraintes plus lourdes, ceux qui ont fait le choix de l'indépendance redoublent moins souvent (8%) que ceux qui continuent à bénéficier de l'aide de leurs parents (12%).»

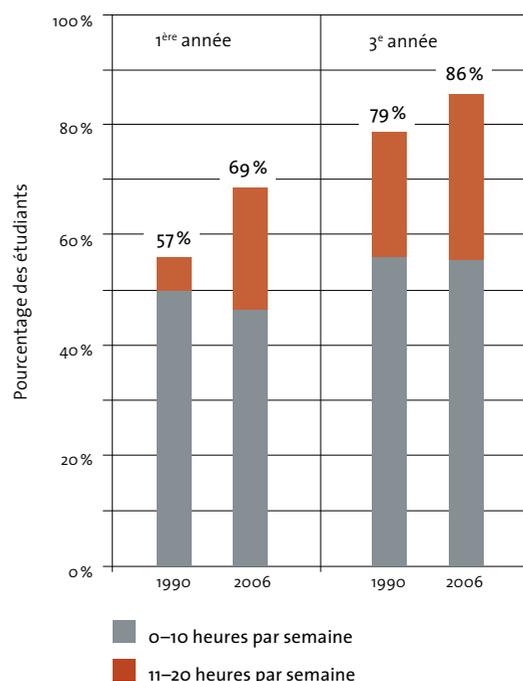
### DES MOTIVATIONS TRÈS DIVERSES

Quant aux raisons qui les ont poussés à entrer à l'Université, près de 80% des étudiants interrogés considèrent que ce choix doit faciliter leur «développement personnel». Ils sont près de 70% à citer également l'intérêt pour le domaine choisi alors que 60% d'entre eux jugent que cela constitue la suite logique de leur parcours scolaire. Un étudiant sur deux attend de sa formation qu'elle le rende «plus responsable», tandis qu'ils sont 33% à vouloir «accéder à des professions bien ré-

### Etudiants déclarant exercer une activité rémunérée



### Evolution de la proportion des étudiants exerçant une activité rémunérée (1990-2006)



munérées» ou de «grand prestige». Enfin, un étudiant sur cinq dit avoir fait ce choix «pour réaliser un rêve».

A l'échelle des facultés, les étudiants de droit, de sciences économiques et de HEI sont ceux qui sont le plus souvent motivés par l'ambition ou la perspective d'une forte rémunération. La vocation joue en revanche un rôle prépondérant en médecine, en sciences de l'éducation et en lettres. L'acquisition de connaissances de pointe apparaît logiquement comme une priorité importante pour les scientifiques, tandis que les sciences économiques et sociales hébergent la plus forte proportion d'étudiants ayant fait leur choix «par défaut». *«Ces résultats montrent que les étudiants sont très attachés à l'idée d'éducation globale, résume Jean-François Stassen. Plutôt que des savoirs pointus ou spécifiques, ils viennent chercher à l'Université des compétences transférables et polyvalentes (esprit d'analyse et de synthèse, acquisition de connaissances générales). Ce qu'ils attendent en priorité de leur formation, c'est qu'elle leur donne les moyens de trouver leur place non seulement sur le marché du travail, mais aussi dans la société.»*

#### RECHERCHE: TERRE INCONNUE

Dans un tel contexte, la recherche fait logiquement figure de parent pauvre. Ainsi 35,7% des étudiants interrogés ne savent pas si l'UNIGE est à la pointe de la recherche dans leur domaine et 53,1% d'entre eux ne possèdent pas assez d'éléments pour affirmer que l'UNIGE répond (ou non) à leurs priorités en termes de recherche. *«Un tel déficit de connaissance face à la nature du milieu universitaire suisse ne doit pas nécessairement étonner concernant un étudiant en début de cursus, analyse Yves Flüchiger. Les résultats de l'étude montrent d'ailleurs que cette conscience s'accroît au fil du parcours académique. Ce qui importe avant tout, c'est que nos chercheurs transmettent aux étudiants un savoir exportable et vivant, fondé sur la rigueur de la démarche scientifique et un sens de la curiosité. Mais il est clair que le fait que nos institutions basent leur formation sur une pra-*

*tique de la recherche devrait être exposé de façon plus claire aux étudiants, ne serait-ce que pour assurer la pérennité d'un système d'une si grande qualité.»*

#### BOLOGNE INQUIÈTE

«Etudiants 2006» démontre que la réforme de Bologne inspire d'abord la circonspection (41% de «j'attends de voir»), ensuite le scepticisme (27% «sceptiques» et 4% de «je n'y crois pas»), assez loin devant l'optimisme (4% «je suis plein d'espoir» et 15% de «confiants») et l'ignorance (9% de «pas au courant»). Malgré les structures mises en place par l'Université (SOS-étudiants) et de nombreuses séances d'information organisées par l'institution, les étudiants disent par ailleurs peu ou mal connaître les tenants et les aboutissants de la réforme. Côté perception, Bologne est également souvent associée à l'ouverture sur l'étranger et à la possibilité d'étudier ailleurs. En revanche, elle ne constitue pas un plus en termes de liberté et de souplesse dans la formation. Près de 50% des sondés estiment même que cette mesure ne constitue «pas du tout» une amélioration pour ce qui est de la qualité de la formation. A cela s'ajoute la crainte d'une «baisse de la qualité», d'un «nivellement par le bas» ou d'une «perte de créativité» comme en attestent les commentaires figurant sur certains questionnaires. D'autres regrettent ce qu'ils perçoivent comme «un premier pas vers la privatisation de l'Université» ou comme un processus de «marchandisation des études». *«Globalement, complète Jean-François Stassen, les étudiants perçoivent la Réforme de Bologne comme leur promettant plus de contraintes: un allongement de la durée des études, plus de sélection, plus de travail à fournir, plus d'exigences et donc plus de stress. Cela étant, pour les étudiants qui ont commencé avec ce système, Bologne ne pose pas de difficultés particulières: c'est un univers qui leur paraît tout à fait familier. Pour ceux qui ont vécu la*

*transition, en revanche, les choses sont un peu plus compliquées et ils se montrent donc nettement plus critiques.»*

#### BOUGER, UN VŒU PIEUX?

Objectif prioritaire de Bologne, l'augmentation de la mobilité reste, pour l'instant, un pari sur l'avenir. Les résultats de «Etudiants 2006» montrent en effet que seuls 13% des 4<sup>e</sup> année et 2% des 1<sup>ère</sup> année ont fait l'expérience de la mobilité dans le cadre de leur cursus. *«Les étudiants sont beaucoup plus nombreux à avoir ce genre de projet, explique Jean-François Stassen. Mais, à partir de la deuxième année, on constate un phénomène de «retour au principe de réalité» qui fait que plus le cursus avance, moins on songe à partir.»*

Au chapitre des doléances, les résultats de l'enquête montrent que les étudiants demandent à la fois à avoir plus de contacts avec les





enseignants et avec les autres étudiants. Ils souhaitent par ailleurs disposer d'une plus grande liberté dans le choix des cours et reprochent souvent aux enseignants de privilégier la recherche au détriment de la pédagogie ou de manquer de disponibilité. Ce qui ne semble pas affecter outre mesure leur moral, puisque la population estudiantine de l'Université de Genève semble plutôt bien se porter. «Pour l'immense majorité des étudiants, tout se passe bien, confirme Jean-François Stassen. En ce sens, les problèmes qui touchent le plus grand nombre sont de petits problèmes. Cependant, à l'inverse, il y a aussi un petit nombre de personnes qui souffrent de difficultés très importantes et pour lesquelles les ennuis semblent se cumuler. Ainsi, aux inégalités en termes de ressources – qui obligent à travailler davantage en dehors de l'Université – s'ajoutent la difficulté de travailler chez soi, celle de trouver une place dans une bibliothèque, la faible probabilité d'y

*travailler au calme et la difficulté liée aux horaires restreints d'ouverture... Même si ce genre de problèmes touche un nombre réduit de personnes, il ne faut pas les négliger dans la mesure où ces difficultés prennent une très grande place dans l'existence de ceux qui les subissent, ce qui va tout à fait à l'encontre du principe même de la démocratisation des études universitaires.» ■*

## L'UNIGE pionnière en son pays

Maillon d'une chaîne déjà longue, «Etudiants 2006» dispose d'une généalogie unique au niveau suisse. C'est au cours de l'hiver 1987 que la commission de l'enseignement du Rectorat décide de réaliser une première enquête auprès d'un échantillon d'étudiants de 1<sup>ère</sup> année. Deux ans plus tard, un second questionnaire est envoyé au même panel. Les résultats obtenus donnent lieu à la publication de deux rapports sous le label «Etudiants 90».

Au printemps 2002, une nouvelle opération est lancée auprès de l'ensemble des étudiants de première année immatriculés en 2001 («Etudiants 2001»).

Deux ans plus tard, l'enquête «Etudiant 2004» porte cette fois-ci sur l'ensemble des étudiants proches de la fin de leurs études de base durant l'hiver 2004.

Au printemps 2006, l'Observatoire de la vie étudiante, mis sur pied l'année précédente par le Rectorat, lance la première vague de questionnaires destinés à nourrir une enquête longitudinale portant sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population étudiante de l'UNIGE. L'année suivante, un deuxième volet est réalisé, avant la publication du rapport «Etudiants 2006».

Institution pionnière au niveau national, l'Université de Genève n'est de loin pas seule à pratiquer des recherches de ce genre. En France et en Allemagne, notamment, c'est également pratique courante depuis au moins deux décennies. Le Studierendensurvey de l'Université de Konstanz a ainsi entamé son existence comme recherche ponctuelle en 1983 et sa production continue de données sur le monde étudiant est soutenue depuis de nombreuses années par le Ministère allemand de l'éducation. En France, l'Observatoire national de la vie étudiante a été créé en 1989 par le Ministère de l'éducation nationale et ne cesse de grandir et d'essaimer depuis.

# LE E-LEARNING EST UTILE, MAIS MAL COMPRIS

**La majorité des étudiants estime que l'enseignement à distance ne mérite pas d'être développé. Pourtant, les nouvelles technologies peuvent enrichir l'apprentissage et toucher des populations jusqu'ici exclues de la formation**

Parmi les promesses nées de l'essor récent des technologies de l'information, l'enseignement à distance, et plus généralement le e-learning, est particulièrement à la mode. Pourtant, les étudiants de Genève ne semblent pas partager cette vision. En effet, selon les résultats de l'enquête «Etudiants 2006» menée par l'Observatoire de la vie estudiantine (OVE), plus d'un sondé sur trois pense que le développement des cours à distance n'est pas souhaitable et plus d'un sur quatre considère que ce n'est pas utile. C'est, parmi les propositions évoquées dans le sondage pour améliorer la formation universitaire, la plus décriée.

Pour Emmanuel Josserand, professeur au sein des Hautes Etudes commerciales et délégué auprès du Rectorat pour le e-learning, cette défiance n'est pas étonnante. «Les étudiants, surtout ceux qui sont dans les premières années, cherchent le contact avec les professeurs et avec leurs camarades, analyse-t-il. Cela fait partie de leur intégration sociale. Il n'est donc pas surprenant qu'ils ne s'intéressent pas à l'enseignement à distance. En revanche, si l'on affine l'analyse des réponses obtenues par l'OVE, on remarque que parmi les personnes de plus de 30 ans, la proportion des avis favorables au développement de cours à distance se monte à 55% (contre 35% pour l'ensemble

de la population étudiante). Le résultat est similaire auprès des étudiants qui ont dû interrompre ou réadapter leur cursus en cours de route. L'enseignement à distance a donc un sens pour certains types de populations. Et elle en a aussi pour des cours spécialisés et ponctuels, comme une présentation donnée par un professeur de référence au niveau mondial, ou encore pour la formation continue. L'Université de Genève a ainsi proposé avec succès en 2007 quatre certificats en partie ou totalement enseignés à distance.»

L'enseignement à distance a toujours existé. Auparavant, on s'échangeait des documents par la poste. Aujourd'hui, cela se passe par



## «L'objectif est de ne pas manquer l'occasion de repenser notre pédagogie grâce aux nouvelles technologies»

Internet. L'avantage de la Toile est qu'en plus du texte, on peut mettre en ligne les transparents qui accompagnent le cours, des enregistrements audio ou vidéo, des forums de discussion, bref toute la panoplie des outils multimédias. Les interactions directes avec les professeurs et les autres étudiants sont donc possibles, même si elles se font par l'intermédiaire de la machine.

«On sait, par les expériences menées dans ce domaine, que l'on ne doit pas supprimer l'encadrement des étudiants, même dans le cas d'un enseignement à distance, poursuit Emmanuel Josserand. Il faut des tuteurs qui animent les forums, répondent aux questions, etc. Habituellement, dans ce type de cours, les taux d'abandon sont importants. On parvient néanmoins à les réduire en assurant un bon accompagnement.» Ce qui fonctionne encore mieux est un enseignement mixte: des séances de rencontre sont organisées pour que les étudiants et les professeurs puissent entrer en contact et tisser ce lien de confiance qui permet de faciliter par la suite le déroulement du cours à distance.

### UNE DOSE DE VIRTUEL

Un autre cas de figure, moins radical, consiste à rajouter une dose de virtuel dans un cours présentiel. Nombreux sont aujourd'hui les professeurs qui mettent en ligne le contenu de leurs cours, ouvrent des forums, tiennent des blogs, etc. Ces initiatives enrichissent le contenu des enseignements et, comme tout est publié sur Internet, elles sont susceptibles de profiter à tous les étudiants et pas uniquement à ceux qui osent poser des questions. «Des séances de questions sur Internet peuvent également répondre à un besoin révélé par l'enquête, à savoir un contact accru avec l'enseignant, explique Emmanuel Josserand. Dans le cas d'un cours avec 400 auditeurs, il est illusoire d'imaginer que le professeur pourra consacrer du temps à chacun. Et comme de toute façon le contact demandé par les étudiants est dans l'immense majorité des cas d'ordre utilitaire, un forum sur Internet peut faire l'affaire, de moment qu'il est correctement organisé et animé.»

L'Université s'est dotée de deux plateformes informatiques de e-learning: Dokeos et Moodle. Elles sont pour l'instant surtout utilisées pour le dépôt de documents électroniques. Ce qui provoque parfois des problèmes chez les

étudiants (queues interminables devant les imprimantes, utilisation abusive de papier, incompatibilité de certains formats...). «Il s'agit d'une première étape vers un usage plus intéressant des potentialités d'Internet, note Emmanuel Josserand. L'enquête «Etudiants 2006» fournit un autre résultat selon lequel plus de 55% des sondés souhaitent que l'on utilise davantage Internet pour compléter les cours. Dokeos et Moodle répondent à cette demande. Ces plateformes (en libre accès) sont adaptables aux besoins spécifiques des professeurs. Mon rôle est justement de guider ces derniers vers les interlocuteurs qui sont les mieux à même de les aider à exploiter ces technologies (pour enrichir leur enseignement ou pour toucher de nouveaux publics) par exemple en imaginant des cours qui intègrent une part plus ou moins importante d'enseignement distant. Les principaux acteurs du e-learning à l'Université sont la Division informatique, le Secteur de formation et évaluation et la formation continue qui possède une forte expertise dans le domaine. L'Université n'a pas du tout vocation à devenir totalement virtuelle. L'objectif est de ne pas manquer l'occasion de repenser notre pédagogie grâce aux nouvelles technologies. Le e-learning nous oblige à réfléchir sur notre manière d'enseigner. Il représente un formidable levier pédagogique.»

### DIMENSION STRATÉGIQUE

Une directive du Rectorat exige pour l'instant que soient au minimum publiés en ligne le titre et une brève présentation de chaque cours. Dans une année environ, les professeurs devraient pouvoir choisir de rendre public l'accès au contenu de Dokeos et de Moodle, actuellement réservé à la communauté universitaire. Du coup, les plateformes acquerront une dimension stratégique en contribuant à étoffer la vitrine de l'école et à séduire de nouveaux publics.

«L'enseignement à distance œuvre pour l'égalité des chances, estime Emmanuel Josserand. Il offre la possibilité de se former même à ceux qui ne

peuvent pas assister physiquement aux cours.» Co-dirigé par Antoine Geissbuhler, professeur au Département de radiologie, le RAFT, un réseau de télé-enseignement et de télé-médecine en Afrique francophone, illustre bien ce propos. Fondé en 2000, il relie le Mali, la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie, le Burkina Faso, le Sénégal, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Bénin et le Niger. L'objectif est «de placer en réseau les hôpitaux universitaires, les hôpitaux régionaux et les centres de santé ruraux, ainsi que de créer un contenu médical de qualité, adapté aux besoins du terrain, et intégrant les connaissances locales». Des «e-cours» sont dispensés tout au long de l'année. Leur diffusion est adaptée à des bandes passantes faibles (moins de 25 kbits par seconde), ce qui rend possible la participation de professionnels connectés par de simples lignes téléphoniques.

### L'AVANCE DE LA THÉOLOGIE

A Genève, c'est la Faculté de théologie qui est le plus en avance dans ce domaine. En effet, depuis octobre 1998, elle offre la possibilité de suivre des études entièrement à distance par Internet jusqu'au baccalauréat universitaire. Cette formation peut s'effectuer en trois ans, mais peut aussi être étendue sur 6 ans.

En Suisse, le développement du e-learning a reçu un sérieux coup de pouce grâce au programme fédéral du Campus virtuel suisse. Lancé en 2000, il est passé par une phase d'encouragement au développement de modules d'enseignement basé sur Internet, suivie par quatre ans de consolidation (La Confédération a alloué un budget de 30 millions de francs pour la période 2004-2007). Le financement de cette initiative touche toutefois à sa fin. C'est donc le moment pour les universités de reprendre le flambeau. «L'Université de Genève est bien avancée dans le e-learning, mais elle n'est pas non plus à la pointe en Europe, juge Emmanuel Josserand. L'Université Louis Pasteur de Strasbourg ou les universités Finlandaises sont en avance sur nous.» ■

<http://elearning.unige.ch/>  
<http://www.unige.ch/theologie/distance/index.html>  
<http://raft.hcuge.ch/>  
<http://www.virtualcampus.ch>

# GENÈVE ATTIRE LES ÉTUDIANTS LES LOIS LES FREINENT

Les barrières législatives suisses ne favorisent pas la venue d'étudiants étrangers. L'Université de Genève continue toutefois de bénéficier de l'aura de la Ville internationale

On ne peut pas dire que la Suisse ouvre grandes ses portes aux étudiants étrangers. En tout cas pas à ceux venus de pays extérieurs à l'Union européenne (UE) et à l'Association européenne de libre-échange (AELE), ce qui représente autour de 1500 personnes à l'Université de Genève. Le Conseil fédéral a en effet approuvé le 24 octobre les ordonnances d'exécution relatives à la nouvelle loi sur les étrangers et à la loi révisée sur l'asile. Et ces textes, qui entrent en vigueur au 1er janvier 2008, sont pour le moins restrictifs. Deux dispositions, en particulier, sont déplorées par l'ensemble des patrons des hautes écoles suisses. La première fixe à huit le nombre maximal d'années durant lesquelles un étudiant étranger peut espérer demeurer en Suisse («Des dérogations ne sont possibles que dans des cas dûment motivés»). La seconde impose un délai de six mois minimum entre la date d'arrivée et l'autorisation de commencer une activité lucrative.

## DURÉE DU SÉJOUR INSUFFISANT

Six mois sans ressources, pour un étudiant étranger avec peu d'argent, venu d'un pays au niveau de vie très inférieur à celui de la Suisse, peut facilement représenter une barrière infranchissable. La critique apparaît sous forme de question: veut-on attirer les meilleurs étudiants ou les plus riches?

Quant à la durée de huit ans maximum d'autorisation de séjour sur le territoire, elle posera un problème à tous les étudiants étrangers qui prennent un peu de retard dans leur cursus et, surtout, à ceux qui voudraient – ou seraient encouragés à – réaliser un doctorat après leur maîtrise universitaire. Dans ce dernier cas, la durée risque de s'avérer insuffisante.

Du côté de l'Officé fédéral de la migration, ces deux dispositions sont justifiées par le souci d'éviter les abus de certains étrangers qui pourraient prendre prétexte des études

soit pour rester définitivement en Suisse, soit pour travailler et non étudier.

Il n'en reste pas moins qu'il n'existe aucune disposition légale qui favorise l'étudiant étranger en fin de cursus à trouver un emploi en Suisse. Dès la fin de ses études, s'il n'a pas immédiatement décroché un contrat de travail, il est invité à partir. Les maigres possibilités d'emploi à l'Université ne changent rien à la donne.

## SE TIRER UNE BALLE DANS LE PIED

«Pour l'Université de Genève, qui paye, grâce aux impôts, la formation de tous ses étudiants, étrangers compris, laisser partir ces derniers revient littéralement à se tirer une balle dans le pied, estime Pierre Willa, responsable du Service des relations internationales (RI). Ils sont en effet obligés de quitter la Suisse au moment de leur vie où ils sont le plus créatifs et le plus productifs. L'argument qui consiste à affirmer qu'en retournant chez eux, ils aideront au développement économique de leur pays ne tient pas. Les meilleurs d'entre eux reçoivent des offres d'autres universités, européennes ou américaines, que peu refusent. En d'autres termes, nous payons pour former des étudiants (et parfois cher), mais ce sont d'autres pays industrialisés qui en profitent. J'ai rencontré plusieurs anciens étudiants étrangers de l'Université de Genève, et tous déploieraient le fait que rien ni personne ne les retient dès qu'ils ont obtenu leur diplôme. A titre de comparaison, le Royaume-Uni a assoupli sa loi en la matière, consciente de l'investissement financier réalisé pour ces étudiants. La situation suisse est le fruit de notre politique de fermeture et d'un système éducatif qui voit la thèse comme une fin en soi.»

Malgré ces barrières légales visant à contenir l'immigration en Suisse, l'Université de Genève bénéficie toujours d'un fort attrait à l'étranger. Bon an, mal an, plus d'un tiers des étudiants viennent de l'extérieur des frontières (en comptant les ressortissants de l'UE et de l'AELE). C'est un indéniable succès qui doit beaucoup au renom international de la Ville

du bout du lac autant qu'à la qualité de l'enseignement et de la recherche de son université. «La célébrité de Genève nous donne une longueur d'avance sur les autres hautes écoles suisses, concède Pierre Willa. Néanmoins, si l'étudiant considère la Suisse (et non pas Genève) comme une destination en soi et compare les universités entre elles, il percevra des images assez différentes. Celle des Ecoles polytechniques fédérales est précise, leur formation essentiellement technique le permet. L'Université de Genève, qui est généraliste, renvoie forcément une image plus floue, même si son enseignement est de qualité et sa recherche de pointe. On s'en sort bien également si l'étudiant se tourne vers les «rankings» internationaux pour arrêter son choix – ce qu'il font très souvent, malgré les méthodes souvent discutables utilisées pour réaliser ces classements. Les plus légitimes d'entre eux nous placent en effet parmi les 50 premières universités du monde. Ce qui est un excellent score.»

Genève peut toutefois améliorer plusieurs points pour séduire les étudiants étrangers. L'un d'eux est la langue d'enseignement. Selon Pierre Willa, le développement de cours en anglais, surtout pour la maîtrise universitaire, pourrait augmenter le pouvoir de séduction de l'Université. Un autre est l'accueil proprement dit, que ce soit pour aider à surmonter les difficultés administratives des nouveaux venus que pour trouver un logement dans une situation pour le moins tendue. Même si les choses évoluent plutôt favorablement (lire en page 22), quelques couacs ont été enregistrés. «Parmi les étudiants participant l'année passée à un échange Erasmus, une vingtaine ont commencé sans avoir de logement attribué, note Pierre Willa. Et deux ou trois ont carrément dû rentrer chez eux, perdant ainsi une année académique. Ce genre d'histoires, même ponctuelles, se colportent de bouche à oreille et peuvent, à force, faire du tort à l'image de l'Université.» ■

# ÉTRANGERS.

CAROLE PARODI

«La célébrité  
de Genève nous  
donne une longueur  
d'avance sur les autres  
hautes écoles suisses»

# LOGEMENT : DÉPASSER LA CRISE

La pénurie d'appartements vacants pèse lourdement sur le quotidien des universitaires genevois. L'agrandissement de la Cité universitaire devrait contribuer à résoudre le problème



Près de 3000 nouveaux étudiants – parmi lesquels figurent plus de 60% de confédérés ou d'étrangers – rejoignent chaque année l'Université. Dans une ville comme Genève, où le taux de vacances des appartements est extrêmement bas, dénicher un logement constitue souvent pour eux un véritable casse-tête. Après quelques années particulièrement difficiles, il semble toutefois que la situation se soit quelque peu améliorée en 2007. Une tendance qui devrait encore s'accroître avec l'agrandissement de la Cité universitaire, planifié pour la rentrée 2010.

«Le taux de vacances des appartements à Genève stagne autour de 0,15%, il existe un écart permanent entre l'offre et la demande de logements pour

étudiants», explique Pascal Garcin, responsable de la Division administrative et sociale des étudiants. *Il suffit d'une incidence parfois extérieure, comme l'évacuation d'un squat ou un pic de nouveaux étudiants, pour que ce fragile équilibre soit perturbé.* Cela ne semble pas être le cas en 2007. D'une part, parce que les nouveaux étudiants sont un peu moins nombreux, de l'autre, parce que le parc immobilier leur étant destiné s'est significativement étoffé ces dernières années. Pour les seuls foyers directement gérés par l'Université on est ainsi passé de 300 chambres à la fin des années 1990, à un peu moins de 600 actuellement. Le nombre global de logements réservés aux étudiants devrait encore augmenter ces prochaines années, no-

tamment grâce au projet d'agrandissement de la Cité universitaire, où 260 nouveaux lits devraient être disponibles d'ici deux ans.

Selon les associations étudiantes, ces efforts restent toutefois insuffisants. «Pour chaque chambre disponible, on recense une quinzaine de candidats. Les gens viennent nous voir en dehors des heures d'ouverture, ils ne nous lâchent pas», expliquait ainsi récemment dans un quotidien local Guillaume Käser, de la Ciguë (coopérative de logements pour personnes en formation).

«Il est vrai que nous sommes toujours dans une situation de pénurie», concède Pascal Garcin. *Je ne nie pas que certains étudiants se trouvent dans une situation très délicate, mais le problème n'a*

FRANÇOIS SCHAER



«La situation de Genève est tout à fait comparable à celle qui prévaut dans la plupart des grands centres universitaires européens»

*pas l'acuité que certains veulent bien lui prêter.»* Selon une enquête menée depuis 2005 auprès des nouveaux arrivants lors des séances d'immatriculation, 95% des étudiants inscrits à l'UNIGE disposeraient ainsi d'un logement fixe pour leur première année d'étude au moins. Parmi les 5% restant (environ 180 personnes), la moitié aurait une solution pour au moins deux mois et le quart se trouverait à l'abri pour deux à quatre semaines. Autre indice significatif, il est relativement ardu de repourvoir les chambres qui se libèrent chaque année après quelques mois de cours, les candidats étant loin de se presser au portillon. *«Il reste sans doute plus difficile pour un étudiant de trouver à se loger à Genève que dans les autres villes*

*universitaires suisses, complète Pascal Garcin. Mais la situation est tout à fait comparable à celle qui prévaut dans la plupart des grands centres académiques européens.»*

Décrocher un bail ne rime par ailleurs pas toujours avec la fin des difficultés. Car, même si la plupart des étudiants inscrits à l'UNIGE finissent par être logés, certains le sont à des endroits très éloignés du centre ville, ou à des conditions qui les obligent à multiplier les heures consacrées au travail salarié, au risque de mettre en péril leur parcours académique études. D'autres, enfin, se voient contraints de cohabiter dans des conditions de promiscuité fort peu propices aux études. ■

# DEMAIN, L'AVIS DES ÉTUDIANTS SERA CAPITAL

La future loi sur la formation et la recherche en Suisse poussera les universités à évaluer la qualité de leur enseignement et de leur recherche auprès des étudiants

Dès 2012, l'Université de Genève, comme toutes les autres hautes écoles de Suisse, devra, selon toute vraisemblance, démontrer la haute tenue de son enseignement et de sa recherche si elle veut toucher une subvention fédérale. Et dans l'évaluation de la qualité de l'établissement, l'avis des étudiants jouera un rôle non négligeable. C'est ce qu'exigera probablement la nouvelle loi sur l'espace national de la formation et de la recherche dont l'entrée en vigueur est prévue dans quatre ans et qui est actuellement en consultation. C'est donc aussi

le temps qu'il reste à l'Université de Genève pour développer une procédure d'évaluation complète et cohérente.

«*Nous avançons lentement*, estime Nicole Rege Colet, responsable du Secteur formation et évaluation (FormEv). *Nous pratiquons depuis longtemps l'évaluation par les étudiants des enseignements, c'est-à-dire des cours, travaux pratiques et séminaires délivrés par les professeurs. En revanche, rien de tel n'est fait pour les programmes d'enseignement dans leur ensemble et très peu pour les unités (Facultés, Départements, etc.). Si*

*nous voulons évaluer la qualité de notre université, comme l'exigera la nouvelle loi, nous n'avons pourtant pas le choix. Nous devons nous doter d'outils pour remplir ces tâches. Et cela va demander pas mal de travail.*»

## UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE

L'évaluation des enseignements auprès des étudiants est maintenant une méthode éprouvée par trente ans de littérature scientifique. L'Université de Genève a elle-même bientôt dix ans d'expérience en la matière. Pour la



seule année académique 2006-2007, FormEv a pris en charge 1542 enquêtes menées dans des classes d'étudiants de toutes les facultés et instituts. «*Nous disposons d'un outil standard qui a fait ses preuves depuis les années 1990, note Nicole Rege Colet. Seulement, les résultats que l'on peut tirer de ces sondages ne doivent pas être mal interprétés. En demandant l'avis des étudiants, on ne mesure pas objectivement la qualité de l'enseignement. On recueille la perception des auditeurs d'un cours, une perception qui peut être influencée par des facteurs aussi divers qu'un horaire mal choisi ou l'absence de matériel de projection moderne. L'évaluation d'un cours n'est pas non plus l'évaluation du professeur, même s'il n'est pas toujours facile de faire la distinction. Il s'agit avant tout d'instaurer un dialogue entre l'enseignant et l'apprenant. A l'Université de Genève, on a opté pour une évaluation formative, c'est-à-dire qu'elle fournit une information utilisable par le professeur, lui permettant par exemple d'améliorer son cours ou de favoriser l'entrée des étudiants dans une dynamique qu'ils n'ont pas immédiatement comprise.*»

### 81% DES COURS SATISFAISANTS

Autre idée fausse démasquée depuis longtemps et dans tous les pays qui ont réalisé de telles enquêtes: il n'existe aucune corrélation entre la sévérité d'un enseignant et le résultat d'une évaluation. Dans leurs réponses, les étudiants ne cherchent pas, dans leur écrasante majorité, à se venger de quoi que ce soit. Au contraire, ils se distinguent par leur honnêteté et leur tendance à relever davantage les points positifs que négatifs. Et lorsqu'une critique est formulée, elle est entourée de précautions linguistiques, surtout lorsqu'elle est susceptible de toucher des assistants. Résultat: de manière générale, les appréciations sont excellentes. C'est le cas à l'Université de Genève (81% des cours sondés en 2006-2007 se situent au-dessus du seuil de satisfaction) ainsi que dans d'autres écoles comparables, que ce soit l'Université de Lausanne ou de Montréal. Parmi les critiques les plus souvent

## Les évaluations par les étudiants atténuent la distance hiérarchique qui existe entre l'enseignant et ses élèves

exprimées, il faut toutefois noter la demande récurrente des étudiants pour plus d'encadrement et une meilleure interaction avec le corps enseignant. Ce qui est cohérent avec l'observation que généralement, plus les effectifs des classes sont réduits, meilleurs sont les notes données par les étudiants.

Un des avantages de la multiplication de ces évaluations est la valeur croissante accordée par les professeurs à la parole des étudiants. Ces procédures atténuent, sans l'éliminer, la distance hiérarchique parfois vertigineuse qui existe entre l'enseignant et ses élèves. Elles impliquent les étudiants dans le processus de l'acquisition du savoir. En bref, ces évaluations représentent un puissant levier pédagogique. Encore faut-il que le professeur prenne en considération les résultats de l'évaluation et que les sondés aient un retour. «*Pour le professeur, la prise de connaissance des résultats peut être très délicate, très émotionnelle*, précise Nicole Rege Colet. *La plupart d'entre eux nous assurent qu'ils en tiennent compte et qu'ils en informent leurs étudiants. Nous ne pouvons pas le vérifier. Il existe des mesures d'accompagnement pour les enseignants qui désirent modifier leur cours, mais pas de mesures incitatives.*»

Aujourd'hui, à Genève, les professeurs sont toujours nommés davantage en raison de la quantité et de la qualité de leurs publications que de leurs aptitudes pédagogiques. La

Faculté de droit, cependant, fait figure d'exception puisque tout candidat à un poste de professeur doit donner une leçon d'essai en conditions réelles (il remplace un collègue) et se soumettre à l'opinion des étudiants.

«*L'évaluation de l'enseignement telle que nous la pratiquons depuis huit ans est essentiellement une démarche individuelle, utilisée par chaque enseignant qui souhaite avoir un retour de la part de ses étudiants*, souligne Nicole Rege Colet. *Elle est toutefois appelée à évoluer vers une logique collective. Ces évaluations auprès des étudiants doivent en effet être intégrées dans un processus global et devenir un outil institutionnel de gestion et de pilotage de la qualité de l'enseignement et de la formation universitaire. Et ce processus doit notamment contenir l'évaluation des programmes d'enseignement.*»

En d'autres termes, ce sont des filières entières qui devront être jugées, le baccalauréat et la maîtrise universitaire ainsi que le doctorat. Il convient encore de se mettre d'accord sur la méthode (d'autres universités dans le monde qui pratiquent de telles évaluations, comme celle d'Oxford, peuvent servir de référence) mais elle intégrera de toute façon l'opinion des étudiants, au même titre que celles des enseignants, des concepteurs de programmes, d'experts indépendants et d'autres acteurs de la formation et du marché du travail. A cela devra s'ajouter finalement l'évaluation des unités. Dans ce domaine, la Faculté de médecine se démarque nettement des autres. Fin octobre 2006, sa filière d'études en médecine humaine a été accréditée par la Conférence universitaire suisse, un label qui atteste qu'elle est soumise à des contrôles de qualité périodiques. C'est une première dans notre pays et le fruit de plus de dix ans d'efforts. Cette accréditation est en effet le résultat de l'évaluation par les membres de la Faculté (dont les étudiants) ainsi que par des experts internationaux de l'ensemble de ses enseignements, filières et unités. Un travail que le reste de l'Université doit encore entreprendre. ■

# LES ALUMNI, INNOMBRABLES OU

L'alma mater forme des légions d'étudiants dont elle perd la trace dès la fin de leurs études. Garder le contact avec les anciens peut toutefois comporter plusieurs avantages

C'est un serpent de mer. L'idée qu'il puisse être utile de garder contact avec les anciens étudiants (alumni) ressurgit régulièrement, mais personne n'a pu, à ce jour, la saisir pour la concrétiser. Pour le vice-recteur Yves Flückiger, une telle démarche comporterait pourtant des avantages essentiels. «Les alumni forment un gigantesque réseau avec des ramifications dans le monde entier, estime-t-il. Chacun d'entre eux est un représentant potentiel de notre institution. Créer une association des anciens étudiants permettrait de conserver les liens avec eux. Ce serait également une manière de leur montrer que l'école dont ils sont issus se soucie d'eux, même après leurs études. Par exemple, si certains rencontrent des difficultés au moment d'entrer sur le marché du travail, il est nécessaire qu'on le sache. L'Université pourrait, si nécessaire, ajuster son offre en formations ou proposer des compléments. Et puis ce serait l'occasion de cultiver un sentiment d'appartenance à notre école et de fierté qui fait quelque peu défaut.» En d'autres termes, il s'agirait de suivre l'exemple de la majorité des autres universités du monde qui bichonnent depuis longtemps, des siècles pour certaines, leurs anciens étudiants.

Si l'Université de Genève n'a jamais réussi à conserver la trace de ses anciens étudiants, quelques-unes de ses subdivisions ou instituts ont pris des initiatives à leur échelle. La plus aboutie est sans doute celle de l'Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI). Une association des anciens étudiants y existe depuis longtemps, mais son activité a beaucoup varié au gré de ses dirigeants, tous volontaires. Depuis deux ans, toutefois, sous l'impulsion de Philippe Burin, directeur de l'IUHEI, un Bureau des alumni a été créé ainsi qu'un poste à 40% pour le diriger. C'est Laurence Algarra qui l'occupe: «La création de ce poste permet de répondre à une attente et un intérêt indéniable à la fois de la part des anciens, qui désirent garder le contact entre eux et avec l'Institut, et de ce dernier, qui souhaite conserver et valoriser ce réseau qui a des antennes dans le monde entier, explique-t-elle. Nous avons en effet des chapitres (sections régionales) à Washington, à New York et en Equateur, bientôt à Paris et

à Londres et peut-être un jour en Asie. Notre base de données comporte actuellement 10 000 noms de personnes ayant passé par l'IUHEI depuis 1927, date de sa création. Et pour environ 3000 d'entre eux, nous avons des informations exploitables.»

## MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION

Outre la mise à jour et la gestion de la base de données, qui représente pour l'instant le gros de son travail, le Bureau des alumni de l'IUHEI organise plusieurs événements, comme une conférence annuelle à Berne, un cocktail lors de la remise des diplômes et des licences,

des tables rondes réunissant étudiants actuels et anciens, des visites d'entreprises, etc.

Chez le voisin le plus proche de l'Université de Genève, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), les anciens étudiants se sont organisés depuis très longtemps: la base de données de l'A<sup>3</sup>, l'association des diplômés de l'EPFL, possède des traces d'étudiants qui remontent aux années 1880. La première structure officielle est créée dans les années 1970 sous la forme d'une amicale. Depuis quelques années, cependant, la tendance est clairement à la modernisation et à la professionnalisation. L'A<sup>3</sup> est aujourd'hui devenue



# BLIÉS DE L'UNIVERSITÉ

une association à but non lucratif, indépendante de l'EPFL bien qu'elle occupe des locaux dans ses murs. Elle emploie trois personnes et ses revenus viennent essentiellement des cotisations des membres, des publicités dans ses publications et de certains services proposés par l'association. «*Nous voulons évoluer pour devenir une référence dans le monde polytechnique*, explique Mark Miehlbradt, directeur de l'A<sup>3</sup> depuis juin 2007 et également alumni de l'EPFL. *Notre but est d'intensifier les contacts des alumni entre eux (qu'ils soient jeunes diplômés fraîchement lancés sur le marché du travail, installés dans une carrière en plein développement ou très*

*expérimentés), et entre les ex-étudiants et l'école qui les a formés. Cela demande un travail important, car la distance entre les deux se crée rapidement.*»

La gestion de la base de données (réalisée sous mandat de l'école qui peut en retour en disposer à la demande) est, là aussi, la première mission de l'A<sup>3</sup>. Le fichier comporte 20 000 noms, dont 5000 à 7000 possèdent une adresse utilisable. «*Nous distribuons à tous nos membres une fois par mois une newsletter électronique et tous les trois mois un journal*, précise Mark Miehlbradt. *Cela nous permet de garder à jour notre fichier d'adresses. C'est également une façon de tenir les diplômés au courant des activités de l'EPFL et d'entretenir leur fierté d'avoir fait partie de notre école. Cultiver ce sentiment d'appartenance est très important pour nous. C'est aussi dans ce but que nous suivons et mettons en valeur, notamment grâce aux «Alumni Awards», les parcours de certains de nos anciens qui se sont distingués par des succès dans l'industrie, la politique, la culture, le sport ou tout autre domaine.*»

## SERVICE PRÉCIEUX

Une autre tâche importante de l'A<sup>3</sup> est l'organisation sur son site Internet d'une bourse à l'emploi. Cette dernière comporte en permanence une vingtaine d'offres spécifiquement destinées à un public d'ingénieurs. En plus d'un service précieux pour les étudiants en passe de sortir de l'école, c'est une manière d'observer les décalages qui pourraient survenir entre la demande du marché en matière d'ingénieurs et l'offre que produit l'EPFL.

En revanche, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des universités anglo-saxonnes, les alumni de l'A<sup>3</sup> ne sont pas considérés comme autant de donateurs que l'on vient solliciter une fois par année. «*L'EPFL dispose d'un service qui s'occupe de trouver et gérer les financements privés*, explique Mark Miehlbradt. *Nous ne serons donc jamais une machine financière à lever des fonds comme aux Etats-Unis.*»

«*De toute façon, le financement public des universités en Suisse, et de manière générale en Europe, est élevé*, précise Jean-Jacques Jaquier, vice-président de l'A<sup>3</sup> et responsable de la communi-

*cation. Chaque citoyen, en payant ses impôts, est déjà un sponsor important des hautes écoles. Il n'en reste pas moins que certains projets ponctuels sont financés par des alumni qui ont réussi.*»

## CONSERVER 90% DES ANCIENS

Aux Etats-Unis, le rôle des alumni est beaucoup plus important dans le fonctionnement des universités. Dans les plus grandes d'entre elles, les associations d'anciens étudiants engagent plusieurs dizaines de personnes pour animer les activités et gérer la base de données. Il n'est pas rare qu'elles parviennent à garder le contact avec 90% des ex-étudiants. La mission la plus importante est la récolte de fonds, en général une fois par année. Un courrier est envoyé à tous les membres et leur laisse le choix, non pas de verser ou non de l'argent, mais de le faire en leur nom, celui de leur conjoint ou de leur entreprise. En 2007, cette source de financement a fourni au Massachusetts Institute of Technology (MIT) une somme de 42 millions de dollars (le budget de l'école étant de plus de 2 milliards de dollars). A l'Université de Harvard, les dons venus des alumni ou des amis de l'institution se sont montés à près de 600 millions de dollars en 2006.

Les conditions de vie des universités outre-atlantique sont très différentes de celles d'Europe continentale. Il existe des subventions fédérales, mais elles sont nettement insuffisantes pour conserver le niveau d'excellence que certaines écoles affichent depuis des décennies. L'argent doit donc venir d'ailleurs. En plus des financements de la recherche par les industries, ce sont les étudiants, par leur taxe d'inscription très élevée, et les anciens, par leurs dons, qui permettent d'assurer les fins de mois. Un fonctionnement favorisé par des lois qui permettent de déduire l'intégralité des dons dans sa déclaration de revenus. Ce qui n'est pas le cas en Suisse. ■



CLAUDIA KOPITZ